



Marange - Silvange - Ternel en liaison...



Sommaire

- Éditorial 2
- Urbanisme et travaux 3
- Les finances 6
- Les affaires sociales 8
- Environnement et cadre de vie 11
- Un été de feu à Marange-Silvange 14
- Sports et vie associative 16
- Le chantier de la VR52 17
- Education et jeunesse 18
- Le développement durable 20
- Le développement économique 22
- Communication et information 25
- Expression des groupes politiques 26
- Devenez Ambassadeur de notre ville 27



TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION MOBILE
DE MARANGE-SILVANGE



magazine d'informations municipales
Octobre 2019

www.ville-marange-silvange.fr





L'automne s'installe !

Une période qui serait dans l'idéal propice au calme, à l'introspection et au cocooning.

Un temps de pause et de repos mérité, tout en ocre et orange, qui ferait suite à un été de feu, caniculaire et festif.

Il n'en est pourtant rien et le rythme de travail des élus et des équipes municipales s'annonce une fois encore très soutenu en attendant Noël.

Soucieux de respecter scrupuleusement les dispositions générales applicables aux élections municipales, je ne développerai pas comme à l'accoutumée les sujets d'actualité qui impactent et qui façonnent notre quotidien.

Je vous invite cependant à vous en remettre aux suggestions de la dernière page de couverture de notre bulletin qui vous donne de nombreuses bonnes raisons pour aimer l'automne.

Au plaisir d'une prochaine rencontre.
En attendant Noël.

Yves MULLER
Maire de Marange-Silvange

Magazine Municipal d'Informations - Responsable de publication : Régis Mensler
Rédaction, Coordination : Régis Mensler : en charge de la communication près de M. le Maire
Crédit photos : Service communication et MS Photo
Conception et réalisation : Déclic Communication - Saint-Avoid
Mairie : Rue de l'Abani - 57535 Marange-Silvange - Tél. : 03 87 34 61 70 - Fax : 03 87 34 61 75
Mail : accueil@mairie-marange-silvange.fr - Dépôt légal octobre 2019



Les grands projets, l'urbanisme, les travaux, la voirie et les déplacements urbains

Voie verte de Seilles Andenne et travaux de voirie rue Saint-François

Les travaux de la voie verte viennent de démarrer. Comme exposé dans le dernier bulletin municipal, la création de cette voie permettra de relier la vélo route de Charles le Téméraire par un petit pont au-dessus de la Barche pour sillonner le long du ruisseau et arriver ensuite rue Saint-François avec l'élargissement de la voie piétonne existante afin de rejoindre un sentier forestier vers Amnéville et les Acacias.



La commune profite de ce chantier pour mener simultanément des travaux rue Saint-François. Il devient nécessaire d'y réaliser des aménagements s'agissant des accotements pour remédier aux problèmes d'ornières et de stagnation d'eau en cas de pluie. Deux secteurs sont concernés : en

parallèle de la voie verte (côté droit en quittant Silvange) avec la pose de bordures le long de la route. Et plus loin, côté gauche le long du bassin de rétention, également la création d'un trottoir avec bordure ce qui permettra un déplacement piétonnier en toute sécurité vers les cellules commerciales.

Les travaux du socio culturel de Ternel

Les travaux de réhabilitation du socio culturel de Ternel ont débuté par la neutralisation de tous les réseaux et la démolition intérieure de différents cloisons.

Les nouveaux réseaux d'évacuation intérieure ont été créés. Les différentes ouvertures dans les murs pour recevoir les châssis de fenêtre et portes ont été faites.

Extérieurement tout le vieux bardage et l'ancien isolant ont été enlevés.

Ces travaux de démontage ont fait apparaître certaines contraintes supplémentaires pour rénover le bâtiment. La maîtrise d'œuvre et le bureau de contrôle ont été obligés d'adapter les travaux de rénovation pour être en accord avec la réglementation des établissements recevant du public, notamment en matière d'accessibilité et d'incendie.

En extérieur les travaux avancent par la création des réseaux eaux usées et pluviales mais sont gênés par une conduite de gaz sous pression. Nous sommes en attente de la neutralisation de cette conduite de gaz par GRDF pour pouvoir excaver le parking.

Dès que le bâtiment sera mis hors d'eau, le plâtrier interviendra pour créer les nouvelles cloisons. Malgré le retard pris au démarrage le socio culturel devrait être opérationnel pour mi-février 2020.



Inauguration du parking des Kénins



Vendredi 11 octobre s'est tenue l'inauguration du parking des Kénins en présence des habitants du quartier qui ont pu découvrir le tout nouveau graff réalisé par les CMJ sur le transformateur ainsi que les aménagements paysagers de l'endroit.



Parking de Narpage

Les travaux du nouveau parking de la Toutoute situé à proximité de la place de Narpage sont en phase de finalisation. Ce sont 17 nouvelles places de stationnement qui sont proposées aux habitants du vieux village de Marange. Parmi ces 17 places, 4 ont été proposés à la vente pour permettre aux administrés de se mettre en conformité avec les règles d'urbanisme en vigueur.

Des travaux d'embellissement, de plantations et de finitions sont encore à venir.

Une statue en pierre de Jaumont réalisée par des sculpteurs lors du symposium de sculpture organisé par la commune l'année dernière sera installée sur le parking. Les services techniques travaillent actuellement sur la réalisation d'un socle pour pouvoir installer l'œuvre. Pour achever les travaux, une mise en lumière de la sculpture est prévue.

L'inauguration du parking aura lieu courant du mois d'octobre.

Travaux rue de la Barge

Le syndicat mixte de la Barge a lancé une consultation de marché public pour poser un nouveau réseau d'assainissement, rue de la Barge.

Ce réseau de diamètre 1 200 mm, d'une longueur d'environ 500 mètres doit apporter une solution aux engorgements de celui-ci sur ce secteur.



Avant le démarrage des travaux, le bureau d'études a été confronté à plusieurs difficultés car les réseaux existants n'étaient pas géo référencés. Pour ce faire, il a fallu faire des recherches de positionnements de toutes les canalisations présentes sur le secteur.

La durée du chantier est estimée à 3 mois hors intempéries et aléas.

Le Cosec

Le programme des travaux a été modifié. Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal de février 2019, le Cosec devait subir un agrandissement sur l'avant du bâtiment. Cependant après de nombreuses difficultés il a été décidé de plutôt s'engager sur la réfection intérieure du bâtiment.

Le sol sportif datait de plus de 20 ans, il était usé à de nombreux endroits et il devenait glissant. Le sol du Cosec c'est 800 mètres de sol sportif et 200 m² de sol non sportif. L'éclairage du gymnase était constitué de 50 projecteurs de 400 watts chacun, qui consommaient énormément d'énergie et demandaient un entretien annuel coûteux. Les deux pignons intérieurs étaient recouverts de moquette murale abimée et en mauvais état.

La réfection des deux murs pignons intérieurs ont été rénovés et la moquette murale remplacée par un revêtement phonique. L'éclairage a été modifié par des projecteurs à leds donnant un éclairage plus uniforme de meilleure qualité consommant beaucoup moins d'énergie et un entretien quasi nul. Pour une utilisation autre que sportif, le Cosec devra être protégé au sol avec la mise en place d'un revêtement en rouleau. Durant cette période de rénovation, la chaudière a été changée et la chaufferie qui sert au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire pour le Cosec et le Dojo a été refaite.

Le Cosec est opérationnel depuis le 15 septembre.



Diane Weider



Les finances
et le contrôle budgétaire

Améliorer la protection sociale et favoriser l'accès aux soins des habitants de Marange-Silvange : Mise en place d'une Mutuelle de Commune en complément de la mutuelle communautaire

Pour améliorer les conditions d'accès à une couverture de frais de santé, la commune de Marange-Silvange met en place le dispositif « MUTUELLE DE COMMUNE » à destination de tous les habitants de la commune qui souhaitent bénéficier d'une complémentaire santé à un tarif négocié collectivement.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes sans emploi, aux séniors, agriculteurs, professions libérales, artisans, commerçants, chômeurs, intérimaires, certains salariés en CDD, certains salariés à multi-employeurs et certains salariés en CDI à temps partiel ou plus généralement à toutes les personnes n'entrant pas dans le cadre des obligations de l'Accord National Interprofessionnel (ANI).

Le dispositif est porté par l'Association LMF ASSO SANTE (association loi 1901) avec qui la commune de Marange-Silvange a signé un partenariat qui a été voté à l'unanimité au conseil municipal qui s'est réuni le 29 août dernier.

La commune permet ainsi à ses habitants de souscrire en toute confiance à l'offre « MUTUELLE DE COMMUNE », solution santé mutualisée proposant de multiples avantages et services innovants.



3 NIVEAUX DE GARANTIES s'adaptant aux différentes situations et aux besoins de santé de chacun

PERMANENCES EN MAIRIE

Bureau des permanences -
Rez-de-chaussée
De 9h00 à 12h00 et
de 14h00 à 17h00

Vendredi 8 novembre 2019
Vendredi 22 novembre 2019
Vendredi 6 décembre 2019
Vendredi 13 décembre 2019

A partir de 2020 :
Le 2^{ème} vendredi
de chaque mois
De 9h00 à 12h00 et
de 14h00 à 17h00



ET LA « MUTUELLE COMMUNAUTAIRE » ?

Bien que la « Mutuelle Communautaire » mise en place en 2015 soit déjà une réponse novatrice aux besoins d'une partie de la population du territoire de la communauté de communes, notre objectif est d'aller plus loin et d'élargir l'offre de services aux habitants de Marange-Silvange en mettant à votre disposition un nouveau service : la MUTUELLE DE COMMUNE.

Les personnes intéressées par la Mutuelle Communautaire peuvent être renseignées en communiquant leurs coordonnées à l'accueil de la mairie
Tél : 03 87 34 61 70 ou
par mail : servicepopulation@mairie-marange-silvange.fr

Conformément à ses statuts, l'association négocie et souscrit un ou plusieurs contrats collectifs d'assurance répondant aux besoins de ses adhérents et à des besoins accessoires liés. Pour cela, elle présente des solutions auprès de la Mutuelle Familiale avec laquelle elle a souscrit des contrats collectifs et mutualisés à adhésions facultatives.

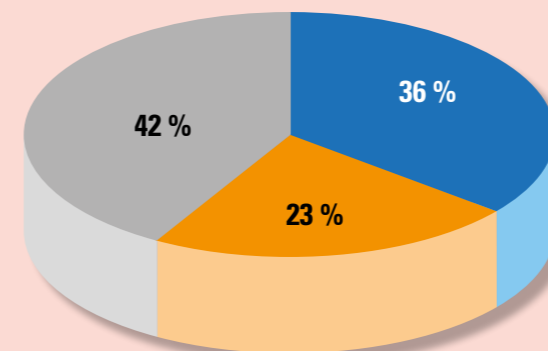
Son objectif est de permettre une couverture de soins en bénéficiant de coût réduit, de proposer des solutions pour obtenir une amélioration du pouvoir d'achat à prestations équivalentes.

Son objectif est également de diffuser une information claire et précise sur les différents dispositifs d'aide (CMUC, Aide à la Complémentaire Santé ACS...), déceler et accompagner la population potentiellement éligible et l'accompagner, grâce à un partenariat avec l'Association Solidaire pour l'Accès à la Complémentaire Santé (ASACS), vers les contrats agréés pour bénéficier de l'ensemble des droits associés.

Combien ça coûte ?

le coût de la création de la nouvelle classe rentrée 2019 Ecole élémentaire Félix Midy : 22 609 €

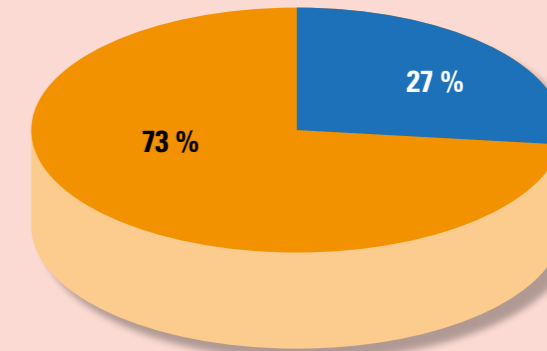
Travaux des entreprises	8 092 €
Travaux des services techniques de la commune	5 117 €
Mobilier	9 400 €
Total	22 609 €



Travaux des entreprises
Travaux des services techniques de la commune
Mobilier

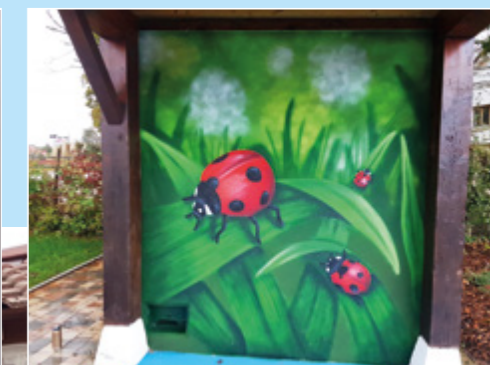
le coût du service Péri-scolaire est passé de 90 471 € en 2014 à 168 307 € en 2018, soit plus du double

CAF	45 215 €
Commune	123 092 €
Total	168 307 €



*Dédution faite de la participation des familles

Le Graff des CMJ sur le transformateur de la place des Kénins



Les Conseillers Municipaux Jeunes, sous les conseils et l'aide de Mourad de DEAPFUSION, ont graffé le transformateur de la régie d'électricité, du 30 septembre au 4 octobre dernier. Ils ont appris que le graff ne pouvait pas se faire n'importe où ni n'importe comment, d'un point de vue technique mais aussi d'un point de vue légal aussi. Les jeunes ont pris de leur temps après le collège pour venir faire cette fresque. Ils ont appris à préparer le support et les différentes étapes et gestes pour le graff.

Merci aux voisins et aux conducteurs qui sont passés en encourageant les jeunes par leur klaxons...

Venez observer les papillons et les coccinelles se balader sur cette fresque !

Christiane Toussaint



Les affaires sociales

Le baladeur

C'est dans une ambiance conviviale qu'une trentaine d'administrés se sont réunis à la mairie le mercredi 11 septembre 2019 sur l'invitation de Monsieur le Maire pour dresser un premier bilan du nouveau fonctionnement du baladeur (transport mis en place par le CCAS à destination des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite de la commune).

Le baladeur vous prend en charge aux arrêts suivants : ou à votre domicile



Tout rendez-vous doit être pris au secrétariat du CCAS au 03.87.34.61.71 au minimum 48h à l'avance

MARDI
08h30 à 12h30
LECLERC
14h00 à 17h30
Marange-Silvange
Bronvaux

MERCREDI
10h00 à 12h30
Marange-Silvange
Bronvaux
14h00 à 17h30
Marange-Silvange
Bronvaux

JEUDI
08h30 à 12h30
AUCHAN
14h00 à 17h30
Marange-Silvange
Bronvaux

VENDREDI
08h00 à 14h00
Hagondange
Marché et
consultations
médicales

Après 3 mois de ce nouveau fonctionnement, la satisfaction des personnes présentes domine.

Le planning estival du baladeur se poursuit jusqu'au 31 octobre avec des déplacements du mardi au vendredi. Les déplacements sont organisés de la sorte : mardi matin : Maizières/Hauconcourt ; jeudi matin : Semécourt et vendredi matin : Hagondange. De plus, quotidiennement, des trajets intramuros Marange-Silvange/Bronvaux sont possibles.

A compter du 1^{er} novembre, les goûters des seniors reprennent et le baladeur desservira également les différentes salles occupées par ces animations.

De nouveaux services seront prochainement également proposés aux administrés utilisateurs du baladeur.

Tout rendez-vous doit être pris au secrétariat du CCAS au 03 87 34 61 71 au minimum 48 h à l'avance.



Portage de repas et téléalarme

Depuis juillet 2019, les repas proposés en service à domicile sont confectionnés par une nouvelle cuisine centrale spécialisée dans la restauration des personnes âgées.

Les menus gouteux sont élaborés sur la base d'une cuisine locale et de type « familiale ». Deux menus journaliers différents sont proposés, ainsi que des plats respectant les régimes individuels de chacun (sans sel, diabétique, mixé). Le menu comprend une entrée, un plat principal et son accompagnement, fromage, dessert et pain (fourni par les boulangers locaux). Par ailleurs, un potage est proposé en option, ce qui permet à beaucoup de personnes d'assurer les besoins élémentaires du déjeuner et du dîner.

Le CCAS propose aussi un service de téléalarme à domicile en lien avec Filien ADMR. Un agent du portage de repas, vient l'installer au domicile des personnes intéressées.

Deux actions importantes menées dans le cadre du maintien à domicile des personnes qui prennent de l'âge et répondant à leurs besoins, tant au niveau nutritionnel, de sécurité et d'isolement..

Pour tout renseignement, contacter le CCAS : Mme Bruzese ou Mme Tiaphat au 03 87 34 61 71.



Les goûters des seniors

La reprise des goûters des seniors est attendue par de nombreuses personnes âgées de plus de 60 ans, un moment convivial qui permet de se retrouver autour d'une collation et d'activités diverses, un lieu qui ramène un peu de soleil lors des périodes hivernales.

La salle du socio culturel de Ternel ne pourra être utilisée en raison des travaux de rénovation du site. D'ores et déjà, la salle Hennequin du quartier de Silvange est réservée pour les retrouvailles.

Le service du baladeur est bien entendu mobilisé pour les déplacements des personnes qui le souhaitent.

- Mardi après-midi : salle Hennequin, organisé par les bénévoles de Ternel
- Mercredi après-midi : salle Hennequin, organisé par les bénévoles de Silvange
- Jeudi après-midi, salle Saint Clément, organisé par les bénévoles de Marange



Nous souhaitons des bons moments à tous et remercions les bénévoles actifs.

Ciné pour tous : des billets de cinéma offerts pour un moment festif



Le temps passe à petit pas et la fin d'année se prépare. L'action « Ciné pour tous » en fait partie. Soucieux de favoriser l'accès à l'art et à la culture pour tous, le C.C.A.S. se propose d'offrir un ticket de cinéma à chaque membre des familles dont le quotient familial n'excède pas 800 €.

Une sortie cinéma en famille ou entre amis reste un moment magique d'intense émotion, des moments bien trop rares pour les personnes qui disposent de ressources limitées !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Centre Communal d'Action Sociale aux heures d'ouverture de la mairie : Mme Bruzese ou Mme Tiaphat au 03 87 34 61 71.

Etude du quotient familial sous couvert de justificatifs demandés.



La parentalité, ce n'est pas toujours aisé : " être parent... un jeu d'enfants ?! "



Dans le cadre des « rendez-vous des parents », la semaine de la parentalité a été organisée du 5 au 18 octobre 2019 en partenariat avec des nombreuses institutions (CAF, Département de la Moselle, Education Nationale, services de l'Etat). De nombreuses animations se sont déroulées sur l'ensemble du Département.

En lien avec les Pupilles de l'Enseignement Public, un atelier « Escape Game » a été organisé le 11 octobre 2019 dans les locaux de la Ruche, sous couvert d'une inscription préalable dont les parents se sont saisis.

" Il faut tout un village pour élever un enfant "
Proverbe africain.
La parentalité... il faut en parler...

La boum des jeunes

Le 28 juin dernier, les collégiens ont été invités à la traditionnelle BOUM DES JEUNES, une soirée très attendue organisée sur le thème « Bal de Promo Américain ». Musique, danse et restauration offerte ont permis aux jeunes gens de passer un moment agréable. A cette occasion, l'élection des reines et rois de chaque section a été organisée sous les acclamations de l'ensemble des invités.



Une soirée dynamique et festive qui finalise la dernière année scolaire et laisse place aux vacances.



Marielle Greff



L'environnement, la propreté et le cadre de vie

Déclarations de travaux forestiers

Nouveau dispositif applicable depuis le 1^{er} janvier 2017

Le décret n°2016-1512 du 8 novembre 2016 (article R.718-27 du code rural et de la pêche maritime) paru au Journal officiel du 10 novembre 2016 abaisse le seuil de déclaration des chantiers forestiers, en distinguant les chantiers mécanisés et ceux qui ne le sont pas.

Cette modification réglementaire vise à lutter efficacement contre le travail illégal et les fraudes au détachement.

Les chantiers d'abattage ou de façonnage réalisés en tout ou partie à l'aide d'outils ou de machines à main doivent être déclarés si leur volume excède 100 m³.

Les chantiers d'abattage et de débardage réalisés à l'aide d'autres machines continuent à être déclarés si leur volume excède 500 m³. Le texte entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017.



LE TABLEAU CI-DESSOUS REPREND LES NOUVEAUX SEUILS DE DÉCLARATION :

OBLIGATION DE DÉCLARATION OU NON SELON LA NATURE DU CHANTIER FORESTIER ET LE TYPE DE MACHINES UTILISÉ				
Cubage du chantier	Abattage	Façonnage	Débardage	Déclaration par l'entreprise, tout régime d'affiliation confondu
Inférieur ou égal à 100 m ³	Scie à chaîne ou Abatteuse automotrice	Scie à chaîne ou Abatteuse/façonneuse automotrice	Engin de débardage ou Débardage par câble ou aérien	Aucune déclaration
Plus de 100 m ³ et jusqu'à 500 m ³	Scie à chaîne	Scie à chaîne	Engin de débardage ou Débardage par câble ou aérien	Chaque entreprise effectuant des travaux doit effectuer une déclaration
	Abatteuse automotrice	Abatteuse/façonneuse automotrice	Engin de débardage ou Débardage par câble ou aérien	Aucune déclaration
Plus de 500 m ³	Scie à chaîne ou Abatteuse/façonneuse automotrice	Scie à chaîne ou Abatteuse/façonneuse automotrice	Engin de débardage ou Débardage par câble ou aérien	Chaque entreprise effectuant des travaux doit effectuer une déclaration

Exemple : 3 entreprises réalisent des travaux sur un chantier de 344 m³ : 1 entreprise de travaux forestiers en charge de l'abattage, 1 autre entreprise en charge du façonnage. Ces deux entreprises opèrent en utilisant des scies à chaîne. Une troisième entreprise réalise le débardage en utilisant un engin de débardage. Le chantier a un cubage inférieur à 500 m³ mais supérieur à 100 m³, et les travaux d'abattage et de façonnage sont réalisés à l'aide de machines à main (scies à chaîne), donc **chaque entreprise doit opérer une déclaration de chantier, soit 3 déclarations de chantier.**



Rappel : La déclaration est toujours obligatoire dans le cas d'un chantier de boisement, de reboisement ou de travaux de sylviculture dont la surface est supérieure à 4 Ha.

De plus, l'employeur informe par écrit, dans les huit jours de l'ouverture de tout chantier comptant **plus de deux salariés** et devant durer **au moins un mois**, l'inspecteur du travail compétent pour le chantier, en précisant sa situation exacte, le nombre des salariés et la durée prévisible des travaux (article R. 719-1-1 alinéa 2 du code rural et de la pêche maritime).

Le décret supprime toute référence à une dimension minimale de signalisation des chantiers forestiers.

Enfin, la déclaration de chantier forestier effectuée par un prestataire de service étranger ne dispense pas son donneur d'ordres de vérifier que son sous-traitant a effectué, avant son arrivée en France, la **déclaration préalable de détachement** conformément aux articles L.1262-2-1 et L.1262-4-1 du code du travail.

Textes :

- Le décret n°2016-1512 du 8 novembre 2016
- L'instruction technique SG/SAFSL/SDTPS/2017-429 du 2 mai 2017

L'été des photographes

C'est presque une tradition ! Voilà déjà la troisième édition de l'exposition photo géante en milieu naturel.



Contrairement aux années précédentes, l'Été des Photographes est apparu dans les rues de notre commune dès le début de l'été pour nous accompagner et nous faire savourer durant toute la période estivale ces nombreuses toiles et tableaux qui ont rythmés six sites de notre commune. Au fur et à mesure des installations faites par nos Services Techniques, tortues géantes, tigres, chats, papillons, cascades et lieux insolites ont parés les édifices et places de la ville. C'est le thème de « La Nature » qui cette année a inspiré huit photographes et le Club Photo local. Cette exposition était visible jusqu'à début octobre.

L'arbre des naissances génération 2018

Cette année, le rendez-vous était donné juste après la rentrée scolaire le 7 septembre pour accueillir les bout'choux nées en 2018.

Pour cette édition, 61 enfants ont été conviés avec leurs parents.



Vers 16h, petit à petit dans les bras de leurs parents, sortis de leur sieste, ou dans la poussette, tout ce petit monde s'est réuni autour de l'arbre planté pour eux. Les parents se sont penchés avec tendresse sur le garde-corps de l'arbre pour chercher l'anneau portant le nom et la date de naissance de leur enfant. Et c'est avec une pointe d'émotion que monsieur le Maire dans son discours a évoqué l'importance de la jeunesse et de l'enfance dans notre commune. Il aime rappeler ce proverbe africain « il faut tout un village pour faire grandir un enfant ».

C'est dans cette ambiance paisible qu'un rayon de soleil entre deux nuages était au rendez-vous pour immortaliser l'instant. Balthazar, le petit nounours de la ville a été offert à chaque enfant présent et ensuite place au goûter et au verre de l'amitié.

L'arbre planté pour la génération 2018 est un cèdre du Liban, son garde-corps est orné des anneaux de chaque enfant et une gravure réalisée par un artiste local représente une colombe avec un brin d'olivier qui illustre « La Paix ». Ce cèdre est planté à proximité de l'arbre 2017 qui représente la fraternité illustrée par Le Petit Prince de Saint Exupéry qui disait : « Le Juste grandira comme un cèdre du Liban ».



L'arbre des naissances est planté en mémoire d'une génération, c'est un véritable « cadeau durable » de la part de la ville à ses tous jeunes concitoyens, à leurs familles, à leur entourage.



En cette période pleine d'incertitudes où le besoin de repères et de racines est souvent évoqué, il est bon qu'une collectivité comme la nôtre montre l'importance accordée à cette problématique en essayant d'y apporter, certes une réponse symbolique, mais néanmoins concrète.

Un été de feu à Marange-Silvange



4 000 personnes à la fête de la Musique



Marange-Texas à l'écurie du Moulin



Fête de la Musique



Inauguration fête de la Vigne



Fête de la Vigne



Fête de la Vigne



L'été des photographes



Concert pied dans l'herbe



5 000 personnes à la fête de la Vigne



L'été des photographes



Bernard Roettger



Sports et vie associative

US Silvange - ES Marange : En route vers les sommets

Deux disciplines différentes, un même destin et un seul objectif, porter haut les couleurs de la Ville.

Après avoir connu le niveau national pour US et régional pour ESM, les hommes des Présidents Jérôme Hecquet et Anthony Gallot ont vécu la relégation et ont dû entreprendre la remontada.

Malgré les échecs, descente en régional pour US lors de la saison 2017-2018, descente en 1^{ère} division pour ESM lors de la saison 2016-2017 puis la 2^{ème} division, les deux Présidents ont choisi de maintenir à la tête de leur équipe fanion le coach en place pour retrouver la N3 pour le US et la R3 pour le ESM.



- Roger Stéltano pour US.
- Christophe Richter pour ESM.

Les résultats ont donné ou semblent donner aux Présidents.

- Champion de Lorraine saison 2018-2019, US Silvange retrouve la N3 (national3).
- Champion de 2^{ème} saison 2018-2019, ESM franchi la 1^{ère} étape en évoluant en 1^{ère} division.

A ce jour, les résultats sont très optimistes.

- US Silvange 2^{ème} en N3.
- ES Marange 1^{er} en 1^{ère} division.

La Ville de Marange souhaite une belle saison aux Présidents, entraîneurs, joueurs et encadrements.



Demandeurs d'emploi

Vous êtes en recherche d'emploi, d'orientation, de reconversion, et êtes inscrit à Pôle Emploi, nous vous proposons de vous aider dans vos démarches d'emploi.

Ce service s'adresse aux demandeurs d'emploi de Marange-Silvange, en accueil permanent et en rendez-vous individuels.

Le Point emploi/formation : un service de proximité relevant de la CCPOM (Communauté de Communes ORNE et MOSELLE) pour vous aider dans vos recherches et répondre à toutes vos questions en matière d'emploi, de formation, de droit du travail.

Concrètement, c'est la possibilité pour les demandeurs d'emploi d'utiliser les services en ligne tels que la consultation des offres, la télé candidature, les infos sur le site pôle emploi, la réalisation de CV ou lettres de motivation, actualisation mensuelle, aide à la prime activité ou RSA.

LE POINT EMPLOI VOUS PROPOSE :

- un service personnalisé d'aide pour l'élaboration d'un CV, d'une lettre de motivation ou la préparation d'un entretien d'embauche
- des recherches d'emploi sur Internet : création du site individuel sur l'espace Pôle Emploi et mise en ligne des cv sur différents sites dédiés!



Vous souhaitez un conseil, un contact pour vous aider
Mme LIONELLO, Conseillère à l'emploi, vous reçoit :
Lundi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mercredi de 13h30 à 17h00
Jeudi de 08h30 à 12h00
Vendredi de 13h30 à 17h00

N'HÉSITEZ PAS À VOUS PRÉSENTER !

Ce premier contact vous permettra de mettre en place un début d'accompagnement personnalisé.

Hervé Mangeot



L'accompagnement du chantier de la VR52

Visite du chantier de la VR 52 dans le cadre des journées du Patrimoine

Dimanche 22 septembre, à l'occasion des journées du Patrimoine, à l'initiative de la DREAL (Direction régionale environnement Aménagement et Logement), la DIR-Est et en association avec la Ville de Marange-Silvange nous organisons toute la journée la visite du TUNNEL sur le tracé de la VR52 pour découvrir l'avancement et l'évolution du chantier.

Rendez-vous était pris à 9 heures devant la mairie pour les premiers visiteurs, départ en bus en direction de la base vie pour un premier entretien avec les responsables du chantier, six créneaux étaient proposés sur la journée.



Après un premier échange, ils nous ont retracé toutes les différentes phases des travaux qui se sont déroulées depuis ses débuts. Nous avons ensuite plongé au cœur du tunnel, deux tubes gigantesques en béton se dressaient devant nous. Sous la conduite des techniciens, nous avons découvert, compris et apprécié les explications et pu nous rendre compte de l'évolution et l'avancée des différents travaux réalisés et de ceux à venir.



C'est sous le soleil que cette journée s'est terminée, riche en informations. Nous savons tous que cet ouvrage ne sera jamais inscrit au patrimoine, mais il aura une grande utilité pour notre ville comme pour tous les habitants de la vallée et usagers de cet axe routier.

Je remercie l'ensemble des techniciens de la DREAL, la DIR-Est ainsi que l'ensemble du service d'accueil de la mairie pour l'organisation de cette journée.



Hervé Mangeot
Conseiller Municipal en charge de la Vr52.

Marie-Claire Spanier



L'éducation et la jeunesse

Bilan de l'été des Jeunes 2019

Cette 10^{ème} édition de l'été des jeunes, a rassemblé 120 jeunes de 6 à 17 ans. Toutes les activités prévues, qu'elles soient sportives ou culturelles ont eu un franc succès, au point que les fréquentations ont dépassé les records précédents.



LES NOUVEAUTÉS 2019



Initiation aux montages électriques



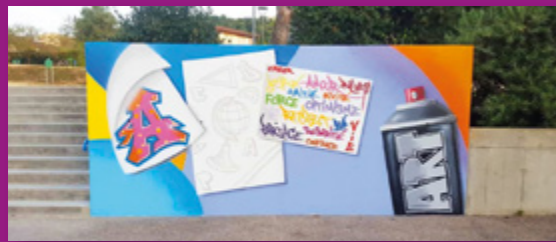
Escape game



« Le meilleur pâtissier »



Laser game outdoor



Graff sur le mur près des établissements scolaires de Marange



GRAFF SUR UN MUR DE LA VILLE



11 jeunes ont participé à la réalisation de cette œuvre, pendant 5 jours, avec l'aide pédagogique et matériel de Mourad BOUMEZIANE de Deapfusion : Agathe, Anna, Emma, Eva, Julie, Léa, Lucas, Maxim, Maxime, Romain, Yanis.



La fresque achevée et inaugurée le vendredi 19 juillet, dernier jour de l'été des jeunes, lors de la fête finale est visible entre les 2 parkings de l'école élémentaire La Rousse, place Mendès France. (NB : Quelques-unes des photos ont été prises par le Club MS Photos)



La rentrée 2019

La rentrée de Septembre 2019 s'est passée sous le soleil à Marange-Silvange pour près de 677 élèves.

LES EFFECTIFS DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

Marange-Silvange ne connaît pas la crise, avec des effectifs toujours en hausse. Dans chacune des 2 écoles maternelles, nous pouvons compter 135 élèves répartis sur 5 classes avec une moyenne de 27 élèves par classe. A l'école élémentaire La Rousse, on dénombre 9 classes pour un total de 198 élèves. D'autre part, on note l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire Félix Midy qui porte à 9 le nombre de classes pour un effectif total de 209 élèves.

NOUVEAUX ENSEIGNANTS

- Cette nouvelle année est marquée par l'arrivée de nouveaux enseignants :
- A l'école maternelle Félix Midy, Mesdames Marion GIROLDINI, Laura MARINHO, Aurélie MULLER et Sylvie REMIATTE ainsi que Monsieur Nicolas FRANTZ.
 - Du côté de l'école maternelle La Rousse, Madame Audrey GAUNARD.
 - A l'école Élémentaire La Rousse, Madame MULLER et Madame GIORGINI.
 - A l'élémentaire Félix Midy, Madame MOLINARI et Madame KUNZ.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants !

LES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Cette année, la commune a équipé les 18 classes des deux écoles élémentaires de tableaux blancs interactifs (TBI) pour un montant global de 64 000 €.



TRAVAUX EFFECTUÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES, PENDANT L'ÉTÉ

Pendant la trêve estivale, les services techniques municipaux ont réalisé une nouvelle salle à l'école élémentaire à Félix Midy et assuré le réaménagement de la 5^{ème} salle de classe à l'école maternelle La Rousse, sans oublier les réparations et entretiens nécessaires pour le bon déroulement des établissements.

La ville de Marange-Silvange souhaite une bonne année scolaire à tous !





Alain Lallier

Développement durable,
circulations douces et entretien
des chemins ruraux et forestiers

L'école change avec le numérique. Le TNI (Tableau Numérique Interactif)

Les communes sont de plus en plus nombreuses à équiper les écoles de ces outils, suivant leurs moyens.

Notre ville a fait le choix d'équiper les deux écoles élémentaires soit 18 classes. La municipalité privilégiant ainsi l'éducation des enfants en investissant dans le domaine en offrant à chaque élève de l'école élémentaire les mêmes moyens de travail.

Il est à souligner l'important effort financier en direction de l'éducation des enfants et l'optimisme affiché en ces temps plutôt maussades. Ces installations vont de pair avec une formation technique et un accompagnement pédagogique des enseignants.



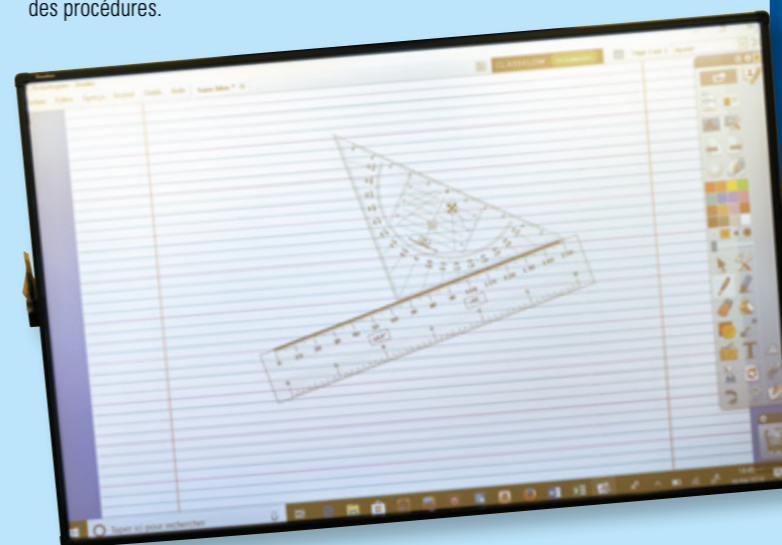
La réflexion autour des usages de ce nouvel outil nous amène à penser, aujourd'hui, en termes de réelle valeur ajoutée du TNI ou TBI dans l'acte d'enseigner.

Pour les élèves, si la motivation suscitée par la présence du TNI dans la classe est évidente tant les outils multimédia font partie intégrante de leur quotidien, on note surtout la possibilité de mieux les impliquer dans leurs apprentissages. Le terme « interactif » n'est pas un vain mot. L'interactivité se décline tout d'abord d'un point de vue fonctionnel avec l'utilisation des logiciels intégrés aux TNI qui permettent de créer autant de « paperboards » que l'on désire au cours d'une séance d'enseignement à l'aide d'outils souvent plus efficaces que les simples craies, règles, feutres et affiches liés à l'usage du tableau noir. L'interactivité apparaît également et surtout dans son aspect relationnel ; la machine (le TNI) devient un véhicule, et non plus simplement un moyen d'action : les élèves n'agissent pas SUR le contenu mais A PROPOS du contenu.



Les outils de communication via l'internet permettent de mettre à leur disposition un nombre infini de ressources au quotidien. Les productions des élèves que l'on peut afficher sur le TNI de manière lisible par tous, permettent enfin de réels échanges, des analyses des démarches plus précises qui débouchent sur la construction de procédures d'apprentissages mémorisables. C'est la mémorisation aisée des étapes qui conduisent les élèves au savoir et la possibilité d'y revenir autant que de besoin, qui constituent avant tout la véritable valeur ajoutée du TNI.

Pour les enseignants, force est de constater que cet outil dynamise les pratiques. La préparation de la classe en est principalement modifiée. La construction des paperboards en amont des séances nécessite une anticipation accrue de leur déroulement. On peut parler de « scénarisation » des séquences d'enseignement. Le cahier journal et les fiches de préparation changent de visage et sont résolument plus opérationnels et dynamiques. Qu'ils soient picturaux, sonores ou sous la forme de vidéos, les documents ressources y sont aussi plus présents et nombreux car plus faciles d'accès grâce à l'internet dans la classe. Enfin, il apparaît que la différenciation pédagogique est aussi facilitée ; l'enseignant ne dispose plus que de sa propre « voix » pour rappeler les notions en jeu déjà acquises, mais peut réactiver les connaissances de certains à l'aide des bilans mémorisés sur le TNI ou des vidéos des procédures.



Gageons que ces nouvelles technologies mises à disposition de nos enfants dans leur scolarité vont enrichir leur vue sur une société moderne et ouverte.

Interview de Monsieur Gilles LOSTETTER, directeur de l'école élémentaire La Rousse.

Question n°1 : Selon vous, en quoi les TBI facilitent-ils les apprentissages ?

Des possibilités nouvelles facilitant la manipulation (étiquettes-mots et nombres qu'on déplace, texte qu'on peut masquer ou pas, faire défiler en lecture, ...), les contenus (vidéos en anglais, stock d'images ...), la motivation (support informatique, jeux d'apprentissage interactifs...) et le travail de l'enseignant (exercices projetés, ...) pour ne donner que quelques exemples. Nous ne sommes qu'au début de la maîtrise de cet outil.

Question n°2 : Comment qualifieriez-vous l'utilisation de ce nouvel outil de travail ?

En phase avec l'univers moderne des enfants. (tablettes...)

Question n°3 : Quel est l'intérêt suscité par les élèves ?

Si la question porte sur l'intérêt que les enfants montrent face au TBI, je dirais que l'école apparaît plus moderne en délaissant le classique tableau noir. Ils ne se montrent pas surpris par les possibilités du TBI ni par sa manipulation, preuve que cela fait partie de leur univers.

J'é mets tout de même une petite réserve et j'ajouterai que l'écriture est moins jolie que sur un tableau, heureusement que nous avons des tableaux blancs de part et d'autre.





Hervé Aulner

Le développement économique et le commerce

CULTURE PAIN

La rencontre avec Monique Arbogast Watrin a été un échange passionnant sur son métier, l'origine du pain et la belle histoire qui l'a fait venir et s'installer sur notre ville... Monique est bien plus qu'une passionnée du pain !

Nous pourrions résumer en 3 mots : la foi, la passion, l'envie... c'est l'âme de Culture Pain en travaillant avec des produits de qualité et en étant très attentif à l'impact environnemental.

L'entreprise, même si elle compte aujourd'hui plus de 150 salariés sur 13 « points de vente », reste une entreprise familiale créée par Yvon

Watrin qui est boulanger depuis décembre 1981. Les évolutions de modes de consommation et la volonté d'être au plus près des clients ont motivé à étendre les « points de vente ». Il est bon de préciser que ce n'est pas qu'une franchise mais de nouvelles ouvertures souvent réalisées par des collaborateurs qui ont envie d'entreprendre avec les valeurs de l'entreprise... d'ailleurs, le plus ancien collaborateur a 35 années dans l'entreprise.

POURQUOI AVOIR CHOISI MARANGE SILVANGE ?

« Étant originaire d'Amnéville, j'emprunte souvent la voie romaine et j'ai depuis longtemps l'envie de m'installer à cet emplacement pour l'endroit rempli d'histoires. Pour les administrés de Marange-Silvange et aussi pour les automobilistes qui empruntent la voie romaine ; cet endroit donne une proximité et un service accru. Marange-Silvange est aussi une ville qui a une histoire, des artisans, des valeurs de bien-être, c'est une ville où l'on sent que les habitants se sentent bien... les valeurs que je porte et mon inspiration sont complètement dans cet esprit. »

D'ailleurs, l'espace restauration a été conçu dans cet état d'esprit avec du mobilier zen et confortable, avec son « coin » bibliothèque... un espace où l'on peut rester pour passer un bon moment... les 500 m² et la terrasse avec une capacité de plus de 100 couverts garde de l'espace pour être bien « assieds-toi et prend le temps de vivre ».



Enfin, pour passer un agréable moment avec de bons produits et des passionnés de leur métier...
Culture Pain vous accueille
7 jours sur 7 de 5h à 20h
Rue Saint-François - Voie Romaine
57535 Marange-Silvange.



QUE PEUT-ON DÉGUSTER ?

Nous sommes une boulangerie avec un espace restauration... vous pouvez donc venir pour du pain fait avec de la farine au blé ancien, des légumes frais épluchés sur place, de la viande d'une boucherie locale, du lait de la ferme, des salades fraîches et bien d'autres choses jusqu'au dessert avec une formule à 9,90 €.

Pour nos produits, nous aimons affirmer que nous sommes artisan et travaillons avec des produits de qualités en respectant des procédures de travail « à l'ancienne » et que nous avons le label Bio.

ET NOS COLLABORATEURS ?

Nous allons bientôt être 23 sur le site... 23 personnes qui sont bien plus que des collaborateurs. Avec eux j'aime partager ce qui m'anime comme la passion du « fait » sainement. Nous avons la chance de pouvoir dire que les personnes de l'équipe restent très longtemps chez Culture Pain car nous privilégions l'être humain, le client comme le collaborateur.

SOS Sapeurs-Pompiers

Etre sapeur-pompier volontaire est un engagement fort. Socle des secours en France car 80 % des sapeurs-pompiers sont sous ce statut pour 70 % de la réponse opérationnelle ! C'est valoriser l'idée d'un service public au service de tous, c'est jouer un rôle essentiel dans le dispositif de sécurité civile ... C'est l'illustration d'un engagement citoyen reconnu et valorisé.

Le centre de Marange-Silvange est une unité du Corps départementale de Moselle et participe activement à la couverture opérationnelle en étant régulièrement sollicité sur d'autres villes ! Par son existence, il optimise la qualité des secours sur notre ville et participe à l'amélioration de la capacité opérationnelle des services d'incendie et de secours de Moselle.

Actuellement, l'effectif varie entre 20 et 25 dont 4 femmes pour 600 interventions annuelles (ces dernières ont doublé en 5 ans) dont 80 % pour secours à personnes avec le VSAV (ambulance) et 10 % pour feu.

Le centre de Marange-Silvange a réellement besoin de réussir à avoir un effectif de 30 pompiers pour permettre un équilibre plus efficient entre disponibilités des pompiers et les demandes de secours grandissantes.

C'EST QUOI ÊTRE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE ?

En plus de son activité professionnelle ou de ses études, le sapeur-pompier volontaire est un homme ou une femme qui s'engage au service des autres. En Moselle, ils sont plus de 4 000 à se mobiliser sur l'ensemble des missions de secours.

226 des 249 centres de secours de Moselle s'appuient uniquement sur des sapeurs-pompiers volontaires !

Lors des formations ou interventions, le sapeur-pompier est indemnisé sur la base d'un taux horaire.

Toute personne, en activité professionnelle ou non, peut devenir sapeur-pompier volontaire sous réserve de remplir certaines conditions et après une formation initiale d'une dizaine de jours suivi de formations continues.

POUR QUI ?

Envie de nous aider à aider les autres ? Vous avez entre 16 ans et 55 ans, vous êtes étudiant, salarié, au foyer, autres... Vous pouvez tous vous engager.

Il suffit de pouvoir donner quelques disponibilités en astreinte sur le secteur afin de pouvoir être alerté par « bip » et répondre à la demande de secours sachant qu'en moyenne un pompier de Marange-Silvange est disponible en « alerte » 3 soirs par semaine, 2 jours en week-end et/ou plusieurs créneaux horaires en journée semaine.



QUELQUES TÉMOIGNAGES

En « métier », le Lieutenant Hervé Aulner Chef de centre, pompier depuis 35 ans, directeur commercial ; l'adjudant Chef Dominique Martel adjoint pompier depuis 36 ans, chef d'entreprise et l'adjudant Michael Stephano adjoint pompier depuis 21 ans, pompier professionnel ; tous 3 ont été Pompiers de Paris.

Quelques pompiers, vous en disent plus...



JADE RETTER

Pompier depuis 2 ans
Ostéopathe

« Etre pompier est une passion, je donne du temps pour aider les autres, je suis fier d'être utile et cela m'a appris à agir dans l'urgence à maîtriser le stress »



JORDAN MELLAI

Pompier depuis 5 ans
Agent de sécurité incendie

« Etre pompier engendre une grande satisfaction personnelle car nous aidons les autres et cela m'a donné une plus grande maturité »



RAPHAEL PIERREPONT

Pompier depuis 23 ans
Chef d'équipe sidérurgie

« Etre pompier c'est être utile et c'est un fort esprit d'équipe, cela m'a appris à prendre de vraies responsabilités »



KILLIAN LISI

Pompier depuis 3 ans
Responsable technique

« Etre pompier, c'est faire partie d'une équipe, nous sommes unis pour les autres et cela m'a appris à être plus autonome et me fait grandir chaque jour »



PIERRE BOURDREZ

Pompier depuis 21 ans
Agent de maîtrise

« Etre pompier c'est surtout l'entraide et le savoir-faire au service de la population et cela donne du sens à la vie et au dévouement envers tous »

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter
Michael Stephano au 06 22 92 56 88
ou Hervé Aulner au 06 07 03 78 87

Créativ'E atelier



Besoin de réaliser des retouches sur vos vêtements ?
De réaliser une broderie personnalisée sur des vêtements pour vous ou votre organisation (entreprise, association, autres) ?
Un besoin spécifique comme la réparation d'une housse de canapé ?
Besoin de tenues sur-mesure ?

Ne cherchez plus !
Vous avez maintenant cette possibilité sur notre Ville.

Elodie Goehl propose un travail artisanal avec soin et qualité peut réaliser vos besoins uniques.

Vous pouvez la contacter par mail à :
creativeatelier@gmail.com
par téléphone au 06 30 03 70 32
et vous pouvez aussi déposer vos demandes dans une boîte dédiée au 108 rue de la vallée.

FJ Création Carrelages



Envie d'un artisan carreleur !

Fabrice JAMAIN carreleur depuis plus de 30 ans vous propose ses services pour tous types de travaux comme la pose de carrelage, la mosaïque, la faïence, le dallage extérieur ou encore une chape.

Faites-vous réellement plaisir en rénovant votre salle de bains, cuisine ou toutes autres pièces en contactant :
Fabrice JAMAIN - FJ Création Carrelages
par téléphone au 06 47 79 37 86

INFOS UTILES

Opérations de contrôles de vitesse

Les gendarmes de la compagnie de Metz et les policiers municipaux de Marange-Silvange ont mené diverses opérations de contrôles de vitesse, de 21h00 à 00h00. Plusieurs infractions ont été relevées ainsi qu'un défaut de permis de conduite. Le but de ces contrôles est de faire diminuer la vitesse dans les rues de la commune. Plusieurs contrôles sont prévus dans les semaines à venir.



Brûlage de déchets verts à l'air libre : c'est INTERDIT



POURQUOI EST-IL INTERDIT DE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS ?

Activité courante et à première vue anodine, le brûlage des déchets verts à l'air libre génère nombre de nuisances et dangers : fumées, risques d'incendie, odeurs, pollution atmosphérique et troubles de voisinage...

C'est pourquoi, il est encadré par un arrêté préfectoral.

QU'EST-CE QUE LES DÉCHETS VERTS ?

Il s'agit :

- Des déchets issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, de débroussaillage, d'élagage
- Des déchets biodégradables de jardins et de parcs municipaux
- Des déchets biodégradables émanant des entreprises d'espaces verts, paysagistes, des exploitants forestiers et agricoles

En cas de non-respect, une contravention de 450 €, peut-être appliquée pour un particulier par application de l'article 131-13 du code pénal.

Cette pratique est toxique pour la santé et néfaste pour l'environnement.

Maisons Fleuries 2019



C'est une tradition ! C'est aussi un devoir que de mettre chaque année à l'honneur celles et ceux qui, par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétique, fleurissent notre quotidien et font de Marange-Silvange une ville où il fait bon vivre.

L'aspect de notre commune est une préoccupation permanente pour les élus en toute saison. Le fait qu'elle soit accueillante et attractive, réside essentiellement dans la volonté de ses habitants à mettre de la couleur à leurs jardins, fenêtres ou balcons.

La recherche d'une mise en valeur toujours plus originale des habitations constitue un bel encouragement pour la municipalité. Elle nous pousse sans cesse à poursuivre et à améliorer les espaces fleuris de notre commune. Il est très réjouissant que les habitants,

par leur enthousiasme et leur investissement, nous aident d'année en année à construire une ville toujours plus agréable, toujours plus fleurie, toujours plus verte. En fleurissant vos maisons et nos quartiers, vous contribuez de façon essentielle à améliorer la qualité de la vie et faire en sorte que chacun s'y sente bien.

Ne dit-on pas que la qualité d'un bon jardinier est de se mettre à la place d'un promeneur !

Cette année 26 participants qui se sont vu remettre un bon d'achat à faire valoir chez notre horticulteur local. Deux verres taillés et signés de la ville et une plante fleurie.

Ce rendez-vous s'est clôturé dans la bonne humeur autour du traditionnel verre de l'amitié.



"Maisons illuminées"



En décorant ou en illuminant votre maison, vos balcons ou vos fenêtres, vous contribuez à l'embellissement de notre commune et nous vous en remercions. Aussi, si vous désirez participer au Concours Communal des « Maisons illuminées »,

INSCRIVEZ-VOUS EN MAIRIE avant le 20 décembre 2019 aux heures d'ouverture.

La seule règle étant que vos décorations soient visibles de la voie publique.

Merci d'avance pour votre participation.



Marange-Silvange en Mouvement Liste de Rassemblement et d'Entente Communale

L'article L 52-1, alinéa 2, du code électoral, définit les règles de la communication en période électorale, à partir du 1^{er} jour du 6^e mois précédent celui au cours duquel l'élection doit avoir lieu, c'est-à-dire à partir du 1^{er} septembre 2019. Ces règles imposent le respect du principe de sobriété. Ces règles s'appliquent, bien entendu, aux journaux municipaux. C'est pourquoi afin de respecter la législation en matière de communication en période électorale nous ne pouvons pas nous exprimer depuis le 1^{er} septembre 2019 et jusqu'à l'élection municipale.

La date de parution du bulletin est très variable et à l'initiative du maire. Pour la présente publication je devais donner mon texte pour le 4 octobre, afin de respecter l'esprit de l'article L52-1 et avant de se tourner vers l'avenir et les prochaines élections municipales de 2020, je n'évoquerai donc que le présent mandat.

Être dans l'opposition municipale n'est pas une situation facile. Nous avons choisi d'adopter une position critique, mais aussi constructive quand l'intérêt général ou tout simplement celui de nos concitoyens était en jeu.

Dans une décentralisation où les élus majoritaires ont presque tous les pouvoirs, les situations sont rares où une majorité est réellement mise en difficulté par son opposition car les moyens manquent cruellement, tant l'esprit des textes lui est défavorable.

Je suis convaincu que le grand échec de la décentralisation, c'est celui de la démocratie locale faute de pouvoir exercer un contre-pouvoir efficace. Politiquement, l'opposition a trop peu de moyens pour jouer pleinement son rôle.

Notre groupe ne s'exprimera donc plus avant les prochaines échéances municipales et je profite de cette dernière publication pour remercier tous mes colistiers pour leurs investissements durant ce mandat.

Daniel PIERRE
Responsable du groupe d'opposition
MARANGE-SILVANGE EN MOUVEMENT

« Avis aux électeurs »

A la veille des dernières élections de mai 2019, les nouvelles cartes électorales ont été expédiées à l'ensemble des électeurs de Marange-Silvange.

Un nombre relativement important de ces cartes ont été retournées à la mairie par la poste pour défaut d'adresse.

Il est demandé aux électeurs qui n'auraient pas reçu leur carte électorale de signaler leur changement d'adresse à l'aide d'un justificatif de domicile au service population.

Pour les nouveaux habitants de Marange-Silvange, ils pourront s'inscrire au plus tard le 7 février 2020 afin de pouvoir voter aux municipales des 15 et 22 mars 2020.



Devenez Ambassadeur de notre ville où que vous soyez ! Marange-Silvange connectée au monde !

Du bout du monde ou plus près de nous,
participez à la vie de notre commune, restez reliés.

Faites une photo emblématique ou représentative du pays
dans lequel vous êtes, mettez-vous en scène avec le chèche
déployé de Marange-Silvange et transmettez-nous la photo !

- 1 - Vous partez en vacances à l'étranger
Avant votre départ : pensez à venir prendre un chèche personnalisé en mairie.
- 2 - Pour tous les Marangeois qui sont partis ou qui ont un proche actuellement à l'étranger
Transmettez-nous vos coordonnées ou celles de votre proche, nous vous (lui) ferons parvenir le chèche.



Mme BRUDI - Albena en Bulgarie



M. et Mme BOMBACI - Syracuse en Sicile



M. et Mme SCHWEITZER - Atomium en Belgique



M. et Mme ZAUGRA - Cap Sounio en Grèce



Famille SBRALETTA - Figueres en Espagne



M. SCHWEITZER - Marathon de Marrakech



M. et Mme BALTHAZARD - Santorin en Grèce



Famille GODIN - Empuriabrava en Espagne



Famille SBRALETTA en Suisse



Famille PERREAU - Chutes du Niagara au Canada



Famille PELLEGRIN - Caorle en Italie

Faites-nous parvenir la photo :
Par mail à : accueil@mairie-marange-silvange.fr
ou par courrier à :
Mairie de Marange-Silvange
Rue de l'Abani - 57535 MARANGE-SILVANGE
Nous publierons votre photo
sur le site de notre ville de cœur

Quelques bonnes raisons d'aimer l'automne !

**Le bruit des feuilles
sous les chaussures**

Pour
les jolies couleurs
que nous propose
la nature

*Pour les journées bien au chaud
à siroter une tasse de thé
devant un bon film*

**C'est la saison
des pommes et
des châtaignes**

Manger des plats à base de potiron

La lumière du soir,
dans les rues,
même s'il fait
nuit plus tôt

C'est la rentrée des classes et littéraire !

**Pour le décompte
des jours
avant Noël
qui n'a jamais été
aussi proche**

**Pour cueillir des champignons
et en faire une bonne poêlée**

**Manger des
figes fraîches**



Ville de
MARANGE-SILVANGE

www.ville-marange-silvange.fr